

**Avis d'arrêt des prises des jeux et résiliations des règlements des jeux de grattage de
La Française des jeux accessibles par internet dénommés
« EN ROUTE VERS PARIS 2024 » et « CHANCE EN OR »**

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage dénommé « EN ROUTE VERS PARIS 2024 », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « EN ROUTE VERS PARIS 2024 » fait le 20 novembre 2023, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 9 septembre 2024. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « EN ROUTE VERS PARIS 2024 » fait le 20 novembre 2023 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage dénommé « CHANCE EN OR », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « CHANCE EN OR » fait le 21 février 2022, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 30 septembre 2024. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « CHANCE EN OR » fait le 21 février 2022 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Fait le 8 aout 2024,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux.

C. LANTIERI